L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 17 MAI 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16, par semestre, $8, par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8, par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $ 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en vente dans la page éditoriale, paieront 50 cents le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel contrat qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet accompte ne dépassera [illegible] pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 17 MAI.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Sur les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Forstall & Spear—à 10 heures, rue du Canal, entre Bonparte et Philippa, de beaux meubles de salon, salle à manger et chambre à coucher.

Par D. E. Morphy—à 10 heures, encoignure Montegut & Vieille Levée, Troisième District, des morceaux de sarbre, des ressorts de charrette, pièces de fonte, roues, &c., verrerie, sardines, &c.

Par Walton et Deslonde—à midi, en face de la rue Julia, sur la Levée, une cargaison de bois de construction en cypre, à demi scié.

Par B. Turpin—à 5 heures P. M., sur la Levee, poteau 19, Deuxième District, en débarquement, 100 barriques vin de Bandol, 100 caisses vermouth.—Et à 10 heures et demie, à son magasin d'encan, fruits au jus, vins, amandes, &c.

Par S. Guinault—au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, meubles, quincaillerie, vaisselle et orblanterie.

Par A. Feiber—au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, chapeaux, &c.

Par B. Turpin—au Poteau No 19, 2e District, olives, cpres, vin, bouteilles vides, &c.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie.

Par H. Spiro & Co.—au No 36 de la rue des Magasins, tabac de choix de la Virginie, cigares, pipes, tabac à priser, &c, &c, à un long crédit.

☞ Achetez vos Confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée

☞ L'attention du commerce est appelée sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, par B. Turpin, E. Tourné, encanteur:
1o—A 10½ heures A. M., au magasin No 93, rue Vieille Levée: Fruits au jus, Amandes, Vins, &c.
2o—A 5 heures P. M. sur la Levee, au débarquement du Annie Batchelder, de Marseille: Vins en barriques, Vermouth, Capres, Olives, &c.
Pour les détails, voir les annonces.

☞ Bois de cypre à l'encan—Nous appelons l'attention des constructeurs et des marchands de bois sur l'annonce de MM Walton & Deslonde qui vendront, aujourd'hui, à midi, sur la Levée devant la rue Julie, une cargaison d'excellent bois de cypre mais, moitié préparé.

☞ Grande vente de tabac à l'encan—MM H. Spiro & Co vendront aujourd'hui vendredi, 17 du courant, à 10 heures précises du matin, plusieurs immenses lots de tabacs de tous les crus, de toutes les marques et de toutes les qualités. Ces lots consistent en tabacs à chiquer, tabac à fumer, et en cigares et cigarettes. Nous appelons tout particulièrement l'attention du commerce sur cette vente qui, à raison du crédit offert, présente de très favorables chances à l'acheteur. Nous n'entreprendrons pas dans une simple notice de spécifier les articles plus ou moins manufacturés dont il s'agit, mais nous renvoyons le lecteur aux annonces où il trouvera une longue classification des tabacs qui seront criés aujourd'hui. MM. H. Spiro & Co vendront aussi plusieurs lots de pipes françaises, turques, pipes de Chine, et toutes autres sortes de pipes convenables pour un fonds de magasin. La vente est sans réserve et tous les lots seront infailliblement adjugés. Que les acheteurs ne l'oublient pas.

L'Agitation radicale.

L'effet des prédications démagogiques adressées aux affranchis par les émissaires radicaux venus du Nord, ou par leurs affidés, commence à se faire sentir d'une façon alarmante dans les grandes villes du Sud. A Richmond, à Mobile et à Galveston, il y a eu des désordres qui ont failli dégénérer en émeutes. A la Nouvelle-Orléans, si les manifestations turbulentes, auxquelles les noirs ont été poussés depuis un mois, n'ont pas amené de collisions graves, cela a tenu à deux causes: à la modération louable dont les blancs ont fait preuve, et à cette circonstance que les perturbateurs savent très bien qu'en cas de conflit ils ne seraient pas les plus forts. Néanmoins, l'esprit des noirs a été tellement endoctriné par des agitateurs de la pire espèce qu'ils sont disposés, à la première occasion venue, à renouveler des scènes de désordre et de violence qui pourraient mettre en danger la paix publique.

Après la question des chars, dans laquelle on a eu le tort de donner gain de cause à l'émeute, est venue la question des cafés et autres établissements publics. Cette question a été résolue dans le sens de la liberté de l'industrie et de l'inviolabilité de la propriété privée par la consultation de l'avocat de la ville. La proclamation du maire et l'adresse du général Mower, chef du Bureau des Affranchis en Louisiane, doivent suffire pour mettre fin aux prétentions des noirs d'entrer dans les établissements réservés aux blancs par la volonté des propriétaires. Mais à peine cette cause de troubles était-elle écartée, qu'il en surgit une autre.

Hier, les nègres qui travaillent sur la Levée, ont entrepris d'abolir, par la violence, un système de travail qui ne leur convient pas. Nous n'avons pas à examiner si ce système donne ou non lieu à des fraudes, comme les noirs le prétendent, mais il est déplorable de les voir recourir aux voies de fait au moindre grief qu'ils invoquent. Leur notion du droit ne va pas encore jusqu'à savoir respecter le droit d'autrui. Les travailleurs sont libres de faire leurs conditions, et rien ne les oblige à se mettre sous le contrôle d'un entrepreneur qui les exploite, à ce qu'ils disent; ils peuvent se refuser à travailler pour les entrepreneurs et obliger par là les capitaines de bateaux à les employer directement. Au lieu de ces moyens légaux et pacifiques, ils ont trouvé plus simple de lapider à coups de briques un malheureux entrepreneur, qu'on dit être un homme de couleur comme eux, et d'assaillir les agents de police qui sont intervenus pour le protéger.

Le maire Heath a été fort mal accueilli quand il a voulu haranguer les émeutiers, et il a pu se convaincre de la difficulté de ramener à la raison des hommes égarés auxquels on a persuadé qu'ils avaient le droit d'agir à leur guise, et qui maintenant confondent la licence avec la liberté. Les événements d'hier auront, nous l'espérons, un effet salutaire. Ils prouveront aux autorités qui sont chargées du maintien de la tranquillité publique, la nécessité de faire preuve de fermeté après avoir fait preuve de prudence; ils les éclaireront sur le rôle que jouent certains hommes qui, restant au second plan, attisent le feu de la discorde dans l'espérance de profiter des troubles qu'ils cherchent à faire naître. Insensés qui oublient que quand on sème le vent, on récolte la tempête. Les autorités, mises sur leurs gardes, sauront faire avorter les projets de ces ennemis publics qui ne savent pas nuire à la cause qu'ils prétendent défendre; elles ont une tâche difficile et délicate à remplir, mais cette situation était la conséquence inévitable des doctrines répandues parmi des masses ignorantes, et la responsabilité en remonte à ceux qui nous ont lancé sur la pente d'une révolution sociale, trop brusquement opérée.

Grande agitation à New-York.

La loi d'accise et la loi du dimanche.

On sait que la législature de l'Etat de New-York, pour punir la métropole de ses opinions démocratiques, a imaginé de lui retirer le contrôle de la police urbaine qu'elle a rendu indépendante du maire et placée sous les ordres d'un surintendant. Ce surintendant, nommé Kennedy, a fait des règlements on ne peut plus arbitraires pour l'application de la loi d'accise sur le débit des boissons et des liqueurs fermentées. Il a de plus lancé un ordre pour prescrire la fermeture de tous les magasins le dimanche. Ces deux mesures ont occasionné des protestations de toutes parts. Les allemands que la loi d'accise atteint d'une façon toute particulière ont annoncé l'intention de faire une grande démonstration, consistant en une procession avec bannières, emblêmes, devises, chars et cavalcades. Ces processions devaient se renouveler tous les dimanches et constituer une agitation, pacifique et légale sous le titre de *Anti-Excise law movement*.

M. Kennedy vit là une menace contre la tranquillité publique et sous prétexte qu'il avait reçu avis d'un complot organisé pour résister à la loi, il prit des mesures extraordinaires, nomma 3000 policemen spéciaux et requit l'assistance des milices et celle du général commandant la division. Presque tous les journaux ont protesté contre cette espèce de coup d'état que rien ne justifiait et l'indignation soulevée par l'ordre de M. Kennedy relatif au dimanche, a été telle qu'il a dû publier un nouvel édit déclarant que l'interdiction "ne s'applique pas aux boutiques de barbiers, d'apothicaires, de journaux, de fruits, de confiserie et de cigares,—ni aux marchands de lait, de viande et de poisson avant neuf heures du matin le dimanche,—mais qu'il est à l'adresse de certaines personnes qui vendent des marchandises générales tous les jours de la semaine sous des prétextes religieux."

Une centaine de délégués, la plupart allemands, sont allés trouver le maire Hoffman, pour lui exposer leurs griefs contre les abus auxquels donne lieu l'application de la loi d'accise.

"Ces commissaires d'accise, ont-ils dit, sous prétexte des dites lois, ont adopté certains règlements qui sont entièrement injustifiables et humiliants à l'extrême. Par leur ordre, des citoyens sont insultés, arrêtés et brutalisés, leurs droits outragés, et eux mêmes traités comme des hommes souillés des crimes les plus odieux, avec qui ils sont jetés en cellules.

"S'autorisant des dites lois et des règlements forgés par ces commissaires, les agents de police s'introduisent dans nos domiciles sous toutes sortes de prétextes; quand ils peuvent entrer à la dérobée, ils le font; mais si la force est nécessaire, ils ne craignent pas d'enfoncer les portes pour pénétrer dans nos habitations privées.

"....Nous nous adressons à vous comme de paisibles citoyens, fidèles observateurs des lois, et amis de la liberté, pour que vous nous aidiez à résister à ces procédés tyranniques, et à obliger les fonctionnaires despotes à répondre devant les tribunaux compétents de leurs actes illégaux et oppressifs."

Voici quelques extraits de la réponse du maire, qui contient de très sages conseils.

"Je regrette, a dit M. Hoffman, de n'avoir aucun pouvoir pour vous assister. Le même esprit radical et intolérant qui a imposé à cette portion de l'Etat une loi qui, parmi de bonnes dispositions, en contient d'odieuses et d'oppressives, a privé le maire de cette ville des privilèges et des pouvoirs qui lui appartiennent de droit comme premier magistrat choisi par le peuple.... L'esprit de la constitution de l'Etat a été violé, et le droit des populations de New York et de Brooklyn, de régler leurs propres affaires locales leur a été enlevé.

"....La loi d'accise n'a pas été faite pour l'Etat dans son ensemble, mais pour une partie de la circonscription de la police métropolitaine. Sous l'empire de cette loi, ce qui est légal dans les autres parties de l'Etat, et même dans le Westchester, qui fait partie de la circonscription métropolitaine est criminel... Nous sommes tous en faveur d'une judicieuse loi d'accise fermement exécutée, mais nous sommes opposés à l'intolérance et à la bigoterie, sous quelque forme qu'elles se produisent. Je n'hésite pas à dire que, dans mon opinion, les commissaires d'accise exécutent la loi existante avec une rigueur excessive. Ils sont déraisonnables et injustes dans leurs procédés. Ils semblent, par leur conduite, travailler à créer de l'agitation et à provoquer la résistance....

"Mais vous me demanderez ce que vous devez faire. Je vais vous donner le meilleur conseil que je pourrai. D'abord, vous devez continuer à obéir à la loi, jusqu'à ce que vous puissiez la modifier. L'obéissance à la loi est le premier devoir du citoyen. Si quelques fous parlent de résistance, il n'est pas un véritable ami du peuple qui se joigne à eux. Les journaux de ce matin annoncent, sous l'autorité, dit-on, des commissaires de police, qu'il y a des menaces de violence et qu'une émeute est projetée. Je crois que cela n'est pas vrai. Je conjure solennellement le peuple de ne pas recourir à la force. Vos adversaires ne désirent rien tant que de vous provoquer à la violence. Ce serait tout profit pour eux, mais ce serait la ruine pour vous et pour votre cause. Cela changerait à l'instant le courant des sympathies publiques. Ces sympathies sont avec vous et grandissent tous les jours. Vos amis aujourd'hui seraient vos ennemis demain. Des milliers de bons citoyens qui vous soutiennent vous combattraient. Conséquemment, et à tout hasard, conservez la paix comme la chose la plus sacrée, et méprisez toute tentative qui serait faite pour la troubler.

"Mais vous pouvez en toute sécurité agiter et tenir vos meetings publics. Gardez vous des démagogues qui se serviraient de votre mouvement pour leur profit. Rappelez les immenses démonstrations qui ont eu lieu en Angleterre, et voyez avec quelle rapidité elles changent le cours des événements. Comme John Bright l'a dit à Birmingham, "ni les Lords, ni les Communes ne sont capables de résister à l'expression pacifique de l'opinion publique." Vous pouvez avec un ordre et une tranquillité parfaite, faire une série de démonstrations qui étonneront le peuple de l'Etat. Je pense que nous n'en sommes pas encore arrivés au point que le droit du peuple de s'assembler paisiblement pour discuter les questions publiques, lui soient contestés.

"Je vous ai dit tout ce que j'avais à vous dire. Que votre prochain mouvement soit "une grande démonstration de cinquante mille citoyens assemblés dans un ordre parfait" par quelque bel après-midi, et montrez, par sa grandeur, sa dignité et sa résolution, votre détermination de jouir de vos droits dans la forme régie par la loi."

THÉATRE DE L'OPÉRA.—C'est une noble et généreuse pensée qu'a eu le directeur de l'Opéra, de terminer la saison théâtrale par une représentation extraordinaire au bénéfice des parents nécessiteux des victimes de la catastrophe qui a fait sombrer l'*Evening Star*. Le concours des artistes de la troupe était d'avance acquis à une pareille œuvre, et nous ne doutons pas que le public ne réponde avec empressement à l'appel qui lui est adressé en faveur des infortunés qui ont perdu leurs soutiens dans l'épouvantable naufrage du mois d'octobre dernier.

Le drame d'Auguste Maquet que l'on donne demain soir, *La belle Gabrielle*, est un ouvrage à grand spectacle qui a été joué ici avec grand succès, grâce au talent de MM. P. Albaiza, Gravier, et autres, et de Madame Lacroix. On le reverra avec plaisir. Cette représentation sera définitivement la dernière, la plupart des artistes partant lundi.

Le temps nous manque pour rendre un compte détaillé de la représentation de mercredi au bénéfice de M. Chamonin. Cet habile artiste a reçu un accueil très chaleureux et il n'a pas eu trop de la charrette sur laquelle Roquelaure revient d'Espagne pour emporter les bouquets de fleurs qui lui ont été envoyés. Les honneurs de la soirée n'ont pas tous été pour Chamonin-Roquelaure, Gautier-Narcisse en a eu sa bonne part. M. Gravier et Mme Lacroix ont interprété avec beaucoup de talent l'ouvrage peu récréatif appelé *Un drame intime*.

CONCERT DE M. AUG. DAVIS.—Nous faisons de nouveau appel au public en faveur de ce jeune compositeur louisianais dont la position est, en ce moment, fort précaire. Le concert qui se donne, ce soir à l'Opéra, à son bénéfice, offre un double attrait, car, indépendamment de plusieurs morceaux de musique vocale et instrumentale, chantés ou exécutés par des artistes et amateurs de talent, on entendra une pièce entièrement nouvelle, jouée par madame Albert et M. A. Gautier, et des chansonnettes comiques par MM. Chamonin et Gilbert. Ce sera donc une soirée musicale et récréative.

☞ Notre excellent professeur FERNANDO, qui unit la bienveillance à un talent réel, a offert spontanément son gracieux concours pour le concert de M. A. Davis. Il chantera le beau morceau de *O Lisbonne, O ma patrie!* du grand opéra de Don Sébastien, de Donizetti.

M. Davis prie MM. les artistes et amateurs qui doivent chanter dans le chœur de Faust, d'être assez bons pour se rendre à l'Opéra à 8 heures précises.

FUSILS A DEUX COUPS, DANS TOUS LES PRIX.—Les personnes qui désirent des fusils à deux coups, de tout genre, peuvent se les procurer au No. 41, rue des Magasins, en face de l'Hotel St James, chez Taylor & Churchill.—Voyez l'avis.

STEAMER IBERVILLE.—On verra en se référant aux annonces, que le steamer Iberville a changé ses jours de départ. Il quittera désormais notre port le dimanche à 9 heures du matin et le mercredi à 5 heures du soir. L'Iberville est commandé par un capitaine fort expérimenté, et l'administration intérieure est confiée au capitaine G. Landry, qui, à une longue expérience de la navigation fluviale, joint une prudence qui ne s'est jamais démentie et qui inspire la plus entière confiance à ses passagers. Aussi l'Iberville est-il en ce moment un des bateaux les plus populaires de la côte.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR DES INONDÉS.

Montant de la 1ère Liste....$1,276 50

2ME LISTE.

E. C.	$2 50
V. D.	2 00
F.	2 00
G.	3 00
Loge St-André No 6, sous la juridiction du Sup. ∴ Cons. ∴ de la Louisiane	25 00
P. H. Monsseaux	10 00
Cash	5 00
M. B. Bladoné	10 00
Loge Orus, No 170	20 00
Loge l'Etoile Polaire No 1, sous la juridiction du Sup. ∴ Cons. ∴ de la Louisiane	25 00
S. Fournier, 60 Royale	5 00
Mme L. Bornet	5 00
M. [nom oublié]	2 00
J. U. Lavillebeuvre	50 00
Loge St-André No 5, sous la juridiction de la Grande Loge de la Louisiane	30 00
Cash	5 00
A. Donnean, parfumeur, rue de Chartres	10 00
Association de Bienfaisance mutuelle du Pélican	25 00
De la part des professeurs et des élèves de l'Ecole classique et commerciale dirigée par M. A. V. Rouais	100 00
A. Carrière & Co.	100 00
Dr Charles Turpin	25 00
J. Augé	5 00
Mme C. S.	10 00

CHRONIQUE LOCALE.

ADRESSE AUX AFFRANCHIS.—Le général Mower, qui est à la tête du Bureau des Affranchis en Louisiane, a lancé la proclamation suivante, qui répond aux vœux de tous les amis de la tranquillité publique:

Quartier-Général, Bureau des réfugiés, des affranchis et des terres abandonnées. District de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 15 mai 1867.

Aux Affranchis de la Nouvelle-Orléans.

Des rumeurs sont parvenues jusqu'au quartier-général; c'est pourquoi, comme Assistant Commissaire du Bureau des Affranchis et comme étant votre ami, je crois devoir vous adresser le présent avis.

Vous venez de passer de la condition de l'esclavage à celle de la liberté par le gouvernement des Etats-Unis. Vous avez le droit de participer aux élections d'Etat et d'officiers fédéraux. Vous avez les mêmes statuts politiques que les citoyens blancs.

Le gouvernement des Etats-Unis vous protégera par l'intermédiaire des autorités constituées; mais vous ne serez point protégés si vous agissez mal.

Vos ennemis veillent sur vous et ne se réjouissent que trop de vous voir commettre tout excès ou outrage. Les yeux de vos amis du Nord sont fixés aussi sur vous, et je vous conseille de ne pas désappointer ceux-là mêmes qui ont versé leur sang pour vous. Ne commettez point d'excès. Ayez de la patience. Soumettez-vous aux autorités constituées, et de cette manière vous vous ferez des amis. Si vous êtes turbulents, si vous manquez de respect aux autorités constituées, si vous faites verser du sang par votre faute, ce même peuple du Nord sera contre vous. Vos amis vous fuiront et vous vous exposerez à perdre ces droits qu'il a tant coûtés au pays d'obtenir pour vous.

J'ai cependant confiance en votre prudence et en votre bon sens, et je suis persuadé que vous ne considérerez pas comme votre ami tout homme qui essayera de vous faire commettre des actes de violences.

JOSEPH A. MOWER,
Colonel du 39e d'Infanterie des E. U., Major-Général par Brevêt du quartier, Asst. Com. du Bureau des Réf., des Affranchis et des Terres Abandonnées.—District de la Louisiane.

DÉMONSTRATION TUMULTUEUSE DANS LE 1ER DISTRICT.—*Attroupement de nègres sur la Levée.*—Hier matin, vers 7 heures, les nègres qui faisaient depuis longtemps une guerre sourde aux entrepreneurs de chargement et de déchargement de bateaux, sur la Levée, se sont déclarés en guerre ouverte et la cause de cette équipée a été, dit-on, la fraude exercée envers les travailleurs dans le paiement de leurs salaires. D'une démonstration de mécontentement à une demande de plus hauts salaires, il y avait une distance si faible qu'elle a été franchie tout d'abord et les nègres tout en dénonçant les contracteurs de chargement se sont mis en grève et ont voulu aussi y mettre ceux qui consentaient à travailler aux anciens prix.

Ils sont tombés particulièrement sur un nommé Moses Sheppard, nègre, un des entrepreneurs, et l'ont attaqué de manière à faire craindre pour sa vie. Il a été soustrait néanmoins à leurs mauvais traitements par la police du fleuve, et pendant qu'on l'emmenait 400 ou 500 nègres attroupés ont poursuivi, à coups de briques et de pierres, les hommes de police et leur protégé.

Bien que serrés de près par les émeutiers, les officiers ont réussi à emmener Sheppard au corps-de-garde du 1er District, où il a été enfin mis à l'abri du danger. Plusieurs officiers ont été blessés dans cette affaire, entre autres le sergent Stewart de la police du fleuve et l'officier Mooney du 1er District. Tous deux ont été atteints à la tête par des morceaux de briques.

Le col. Adams, chef de police, qui avait été promptement informé de ce qui se passait, prit des mesures promptes et efficaces pour supprimer les troubles. Il manda à l'instant par le télégraphe de ville des détachements d'hommes de police de chacun des Districts, et bientôt il y eut un nombre respectable au quartier général de la police, près du City Hall. Il en outre, appel aux autorités militaires qui répondirent promptement en prenant les dispositions nécessaires, et le général Mower l'informa que le désordre serait immédiatement arrêté.

Les nègres perturbateurs voyant qu'on faisait des préparatifs contre eux, se retirèrent des carrefours principaux et se rassemblèrent à la tête du nouveau Bassin, où ils ne purent rester longtemps néanmoins, attendu qu'on dépêcha contre eux des officiers pour les disperser.

A 11 heures, l'ordre semblait revenu; du moins on ne voyait plus de rassemblement tumultueux de nègres ni sur la levée ni ailleurs. Voici d'autres renseignements:

C'est au pied de la rue du Canal que le désordre avait commencé de bonne heure, et bientôt après les tapageurs se portèrent sur les steamers *Henry Atkins* et *Clara Dolsen* pour en empêcher le déchargement. C'est alors que le maire Heath se rendit sur la levée et voulut haranguer les nègres du haut d'un tas de sacs de maïs. Il leur conseilla de retourner à leur ouvrage en les assurant qu'il leur serait fait droit avant la nuit, sans leur cacher que des démonstrations de ce genre ne pouvaient en aucune manière arranger leur affaire.

Plusieurs individus dans la foule commencèrent à crier: "descendez, f.... rebelle et fils de c...." et d'autres gentillesses de ce genre. M. Heath, voyant que ses exhortations seraient inutiles, se retira précipitamment, mais alors arrivait sur la Levée une escouade de 20 hommes de police qui arrêtèrent une douzaine des principaux meneurs, entre autres Albert Wilson, P. I. LaCaffee, Jacob Miles, Ed. Bowman, C. Huber, Thomas Hainey, Robert Taylor et quatre autres dont les noms ne nous sont pas connus.

Les nègres battus sur ce point, tâchèrent de se rallier sur un autre. Deux cents, environ, armés de bâtons et fournis de projectiles, se portèrent en corps vers le Nouveau Bassin, où il paraît que la grève, pour obtenir de plus hauts gages, avait été préconcertée.

Venant de la Levée, ils prirent la rue Julie en faisant grand bruit sur leur passage, effrayant les bons habitants de ce quartier ordinairement paisible. Arrivés à l'encoignure de la rue Carondelet, devant le quartier-général du général Mower, ils reçurent l'ordre de s'arrêter, et comme ils ne le faisaient pas, le général lui même parut en personne avec un escadron de cavalerie fédérale qui leur barra le passage. Ils furent obligés de faire halte, mais le tapage continuant, le général leur tint un langage court, énergique et décisif; il leur dit que s'ils continuaient à troubler la paix publique, leur obstination aurait pour eux des conséquences fatales et il ajouta que si ses avis ne leur convenaient pas, il leur ferait goûter quelque autre remède plus efficace. Mais cette fois les nègres comprirent, car bientôt après les perturbateurs avaient disparu de partout; le calme régnait sur la Levée, dans la rue Julie et sur le Nouveau-Bassin.

LE RETOUR DU STEVEDORE NEGRE SUR LA LEVÉE.—Moses Shepphard, remis en liberté, est retourné sur la Levée, a rassemblé son monde et a achevé le déchargement du steamer *Clara Dolsen*, opération pour laquelle il avait reçu $150 pour payer ses hommes. Comme ce montant était insuffisant, une autre émeute allait avoir lieu lorsque l'officier Myers prenant charge de l'argent a annoncé qu'il serait distribué équitablement.

Les nègres ont suivi en rang, sur la place Lafayette, où ils se sont trouvés au nombre de 100; ce qui a causé un certain émoi au lieutenant des troupes fédérales postées en cet endroit. Il a fait mettre ses hommes en ligne avec ordre de charger leurs fusils et de faire feu au premier signal. Mais en ce moment est survenu un officier du quartier général, qui a distribué les fonds et les tapageurs se sont dispersés.

ADRESSE DU SENATEUR WILSON.—M. Wilson, sénateur du Massachusetts, a harangué hier soir, sur la place Lafayette, un meeting d'environ 2000 personnes, avec une large proportion de personnes blanches. L'ordre n'a pas été troublé et l'orateur beaucoup moins radical dans ses vues et ses idées que M. Kelley, de la Pensylvanie, a été écouté avec une patiente attention pendant plus d'une heure. Le discours de M. Wilson a été une répétition des harangues prononcées par lui à Richmond et ailleurs. Nous reproduisons ci-dessous quelques traits seulement de ses longues remarques.

Il a dit aux nègres: Le Congrès vous a donné le droit de suffrage afin que vous puissiez faire ce que le Congrès ne pourrait faire pour vous: c'est-à-dire affirmer votre égalité devant la loi. Il espère que chacun se fera enregistrer et que le Congrès donnera la représentation à cet Etat. L'orateur demande que tout le monde se fasse enregistrer. (Cris: "Ils ne veulent pas nous le permettre," partant de plusieurs côtés.)

L'esclavage a été un plus grand fléau pour le pays que pour les esclaves eux-mêmes, continue M. Wilson; l'esclavage a rendu le travail déshonorant.

Il voudrait dire aux noirs: Vous êtes libres: vous ne pouvez plus redevenir esclaves; vous êtes citoyens possédant les droits civils. Nous vous avons donné le droit de vote pour que vous fassiez l'œuvre vous-mêmes. Nous ne voulons ni un parti de blancs ni un parti de noirs. Nous ne voulons pas non plus de guerre de race, car un homme noir est aussi bon qu'un homme blanc et un blanc aussi bon qu'un noir et ceux qui introduisent des éléments de discorde entre les races ne sont les amis d'aucune et sont les ennemis des deux. Vous avez plus de droits que n'en ont vos frères du Nord. Nous vous avons donné le scrutin pour que vous puissiez changer la loi et la Constitution à votre avantage.

Nous voulons que vous nous aidiez à gagner la bataille contre les indignes gens du Nord et je vous le dis: un vil Yankee est le plus vil individu sous le soleil.—Vous devez obéir aux lois et non vous faire justice par vous-même; vous ne devez pas commettre de violences pour redresser des torts. Il n'y a pas de loi qui puisse me donner entrée dans le salon de personne à la Nouvelle-Orléans, ni personne ne peut avoir le droit d'entrer dans le mien. Il n'y a pas de législation pareille possible, en dépit de tout ce qu'on vous dira sur l'égalité sociale.

Tenez vous à l'écart du whisky et gagnez de l'argent et tachez de voir un dollar aussi loin qu'aucun yankee. Vos anciens maîtres ont des terres qui sont à bon marché. Gagnez de l'argent et achetez-les. Ayez des domiciles. Si vous ne pouvez pas les avoir ici, allez à la campagne. Vous recherchez trop les villes.

M. Wilson donne aussi une petite leçon aux blancs qui discutent dans les buvettes la question de savoir si un blanc nonchalant est aussi bon qu'un noir industrieux.

M. Wilson a dépensé beaucoup de temps pour dire peu de choses. Son débit est extraordinairement lent et saccadé. Ses mots viennent comme par force et tous sont émis comme s'il lui était impossible de leur trouver des compagnons. Toutefois les idées exprimées par lui hier soir ne sont pas ultra-radicales, et si elles ont moins déplu aux blancs que celles du juge Kelley, elles ont dû par cette raison même plaire beaucoup moins aux nègres. Aussi ces derniers ont-ils éprouvé un très faible enthousiasme.

Un orateur nègre, le ministre Campbell, de l'Ohio, a parlé après M. Wilson et il l'a fait avec une modération très marquée.

Il n'y avait, du reste, ni procession ni bannières.

ACQUITTEMENT.—Joseph Robert (c), accusé d'avoir mis le feu à une maison de résidence de la rue du Canal, No 195, entre Bourgogne et Remparts, a été acquitté. La maison était occupée par Mme R. A. Howard, qui, on se le rappelle, avait été accusée d'avoir corrompu le nègre pour qu'il incendiât les lieux, le soupçon n'ayant d'autre base que l'assertion improbable du nègre. Le grand-jury n'ayant pas voulu s'occuper de l'accusation portée contre Mme Howard qui jouit ici d'une considération générale. L'acquittement du nègre met fin à la poursuite.

VOL AVEC EFFRACTION.—Des voleurs sont entrés mercredi soir dans le magasin de MM. Kester & Lubinski, No 106 rue Baronne, et ont enlevé une quantité considérable de marchandises, consistant en toiles, barèges, rubans, mouchoirs &c...... Ils avaient pénétré dans le magasin en forçant une porte de derrière.

FAITS DE POLICE.—Le capitaine James Anthorn a été arrêté hier soir sur une accusation de détournement et d'abus de confiance, portée contre lui par S. Wattenberge.

Gus. Lemon a été arrêté, hier matin, par les officiers Burnett et Fagot, rue Claiborne, comme un individu suspect et dangereux.

BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.—Voici la liste des employés du général F. J. Herron, marshal des Etats-Unis:

Officiers du Marshal: Le général Joseph R. West, député en chef; J. J. Preis, député et clerc, A. Boisblanc, député; G. Hollander, député; M. Egan, député; P. McKenna, député, William R. H. Preis, clerc assistant; Thomas Twoomey, bailiff; Théd. Fagot, bailiff; Charles Richardson, bailiff; B. Waterman, crieur.

Tous ces employés, à l'exception de MM. West, McKenna et Wm T. H. Preis, faisaient partie de l'ancien personnel du Bureau.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Renvoi du bill du Mississippi.
La Cour Suprême également partagée.
Rapport du général Howard.
Intempérance croissante des Affranchis.
Meeting à Mobile.

Londres, 16, midi.—Consols 92 3/16. 5 20, 72 5/8.

Liverpool, 16, midi—Coton plus calme et un peu plus facile. Vendu, 10,000 balles. Mid. up. 11 3/8. Mid. orl. 11 5/8.

2 heures P. M.—Le coton, cette après midi, est plus actif et les ventes atteindront 15,000 balles.

Passe du Sud Ouest, 16 mai, 6 p. m.—Arrivé, le navire Narragansett, parti de Bordeaux le 8 mars. Ce navire est en dehors à l'ancre.

New York, 16—5-20, 109 3/8; 7-30, 106 1/4. Coton ferme. Vendu 1,900 balles. Upl., 28 1/2. Orleans, 29.

Baltimore, 16—Coton plus ferme. Middling Upland, 28.

Cincinnati, 16—Farine inactive. Provisions sans changement. Bacon, épaules 9. Cotés 12. Mess porc $22 50. Saindoux 12 3/4.

Washington, 16—Elliott C. Condon, de New York, a été nommé commissaire à l'Exposition de Paris.

Des avis officiels reçus au quartier-général contredisent la prétendue capture du steamer Miner et le massacre des passagers et de l'équipage.

Les recettes de la Douane du 1er au 11 mai ont été de $6,117,000.

A la Cour Suprême aujourd'hui dans l'affaire de l'Etat du Texas contre White et d'autres, pour empêcher la vente de certains bons d'indemnité du Texas frauduleusement obtenus, une injonction a été accordée avec la liberté pour les défendeurs de demander une dissolution de l'injonction à la prochaine session de la Cour.

Le bill d'injonction amendé du Mississipi a été renvoyé pour défaut de juridiction. Cette action met fin aux procédures d'injonction soumises à la Cour. La Cour a été également divisée sur la question de juridiction.

Après avoir promulgué certaines règles, formes et procédures pour les banqueroutes, la Cour s'ajourne en décembre.

Philadelphie, 16—James Piner a aujourd'hui coupé la gorge à sa cousine et s'est ensuite coupé la sienne, sans cause connue. Tous deux sont vivants mais dans un état fort critique.

New York, 16—M. Davis est arrêté à l'hotel de New York. Le juge Russell, Ben Wood et d'autres personnes lui ont fait visite. Il évite d'attirer l'attention publique et refuse de communiquer avec les reporters.

Le feu a été déclaré aujourd'hui au No 46 de la rue du Sud et le résultat a été une perte de $100,000.

Abraham McFarland attaché depuis plus de 20 ans au *Commercial Advertiser*, est mort aujourd'hui.

Le troisième receveur de la Banque Centrale n'a pas rendu compte d'une somme de $60,000. Ses cautions et ses amis ont payé pour lui.

Washington, 16—Le bureau des terres du Mississippi rapporte que 156 fermes ont été enregistrées pendant le mois d'avril. Ces fermes comprennent 8900 acres.

Le steamer Swantana était à Lisbonne le 20 avril. Tout le monde se portait bien à bord.

Le gouvernement français a acheté le bélier cuirassé Dunderburg des Etats-Unis, pour la somme de trois millions de francs.

Recette du Revenu aujourd'hui: $295,000.

Une circulaire du gén. Howard dit que les rapports annoncent une augmentation d'intempérance parmi les nègres.

James H. S. Schulman, messager nègre au bureau du contrôleur, a été arrêté aujourd'hui pour cause de faux. Il est accusé aussi d'avoir volé $12,000 à la Première Banque Nationale de Jersey City et un lot de papier au bureau du contrôleur.

Mobile, 16—Ventes de coton aujourd'hui, 330 balles. Reçu 300. Le marché est plat, mid. upl. 25 1/2.

Un grand meeting de blancs et de noirs a eu lieu ce soir et a été harangué par l'honorable Alex. McKinstry, le major St Paul, du *Mobile Times*, et autres. Le meeting a été très harmonieux et les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Attendu qu'un récent meeting tenu dans cette ville, dans la soirée du 14 mai, il y a eu des troubles et désordres avec de lamentables conséquences, et

Attendu que ce meeting est composé de citoyens de Mobile qui désirent annoncer hautement qu'ils désapprouvent de tels actes, c'est pourquoi il est

Résolu que nous déplorons profondément ce qui est arrivé au dit meeting et que nous désirons exprimer en termes les plus énergiques notre désapprobation.

Résolu que nous sommes d'avis que les troubles survenus au dit meeting, n'étaient pas prémédités; qu'ils étaient au contraire le résultat d'une excitation accidentelle à laquelle toutes les grandes assemblées sont sujettes.

Résolu que dans notre opinion, notre peuple n'est nullement disposé à empêcher en quelque manière que ce soit, le libre exercice de la parole par tous et par chaque classe de personnes.

Galveston, 16—Le général Sheridan a pris le steamer Morgan au service du gouvernement, afin de le ramener immédiatement avec son état-major, à la Nlle Orléans.

Les débris du steamer Prince Albert ont été vendus $200. Le coton est en bonne demande, 350 balles de low middling à 17 1/2. L'or est à 136.

Vicksburg, 16—Descendant, le Samuel Hill à 6 A. M. et le Streder à 1 h. Montant, le Longworth et le R. E. Lee.

Louisville, 16—Vente de 194 boucauts de tabac en feuilles aux cours précédents. Farine superfine languissante à 10 et 11, Maïs ferme à 108 et 110, égrainé en sacs, et 85 à 90 en épis; Avoine 80; Mess porc 22 50; Jambons épaulés 9 à 9 1/4.

St-Louis, 16—Pas de changement dans le tabac; coton 21 à 22 pour le good ordinary et le low middling. Farine calme et sans changement; maïs en hausse de 3 cents, et valant 1 05 à 1 11 à la clôture; avoine tenue à 86 à 90; porc 22 50 à 22 25; jambons actifs; plats-côtés désossés 12 1/4 à 12 1/2; épaules 8 3/4 à 9.

Charleston, 16—Coton middling uplands 27 à 27 1/2; ventes de 120 balles; reçu 310.

Savannah, 16—Coton calme; middling 26 1/2. Reçu dans la semaine 1886, exportée 6075. Stock, 14,138.

New York, 16—L'argent a été en activité, et l'on a eu à payer 6 pour cent dans quelques cas. Les sterlings plus fermes et en plus grandes demandes, ceux des banquiers 9 7/8 à 10. Bons du gouvernement fermes. L'or a clos à 137 1/2 et 137 7/8. La sous-trésorerie a payé $1 736,000, a reçu $4,670,000 et il y a une balance en caisse de $125,259,000. Les douanes ont reçu $370,000 en or et $128,000 en papier.

Brésil, 8—Le gouvernement a accordé le passage gratuit aux émigrants du Texas qui ont fait naufrage sur la côte de Cuba et leur fournira des instruments de travail pour remplacer ceux qui ont été perdus dans le désastre.

Avant la conférence, on rapporte que Bismark avait dit: La Presse détruirait le Luxembourg si la France rasait Metz.

St Louis, 16—La convention des propriétaires de bateaux a passé des résolutions avançant que les lois maintenant en force sur la navigation et le commerce s'appliquent presque exclusivement à la navigation maritime et qu'elles devraient être modifiées de manière à convenir à la navigation intérieure, spécialement en ce qui concerne les bouilloires et les machines.

La loi obligeant l'usage des soupapes est regardée comme inutile, et inutile, les taxes et dépenses, consistant en licences, taxes de passagers, enrôlements, inspection, dépenses d'hôpitaux, licences d'hôtel, etc., toutes charges auxquelles nulle autre branche d'affaires n'est sujette dans cette proportion, sont onéreuses et injustes et pèsent lourdement sur les steamers de rivière, ce qui les obligera à extorquer l'argent du public. Des résolutions aussi prescrivent des règlements pour la mensuration des steamers et ordonnent la nomination d'un comité qui sera chargé de rédiger un bill et de requérir la coopération du secrétaire du Trésor pour le faire adopter.

Washington, 16—Le nègre Schuman a donné une caution de $10,000. Il était le messager de confiance nommé par M. Chow, au bureau du contrôleur de la circulation à son inauguration, et avait accès aux blancs dont plusieurs ont été remplis par lui, suivant l'accusation. Depuis longtemps des paquets de blancs manquaient de un ou deux billets, ce qui faisait naître des soupçons contre les personnes entre les mains desquelles les billets passaient. On suppose maintenant que Schuman les enlevait.

Dépêches d'hier soir.

San Francisco, 15 mai—L'arrêt de la Cour Suprême dans l'affaire Dehora a donné grande satisfaction.

Les citoyens ont tiré 200 coups de canon et ont fait des feux de joie.

Baltimore, 15—Wm. Creighton & Fils, ancienne maison de commission, a fait faillite aujourd'hui.

St Louis, 16—La convention des propriétaires de bateaux a passé des résolutions pour faire modifier les lois sur la navigation de manière à ce qu'elles puissent convenir à la navigation intérieure; ces résolutions portent que pour éviter les explosions, les bouilloires devraient être doublées d'acier, et lorsqu'un bateau est équipé suivant la loi, les propriétaires ne doivent pas être responsables de dommages provenant d'accidents d'aucun officier ayant sa licence.

Des résolutions prescrivent aussi des règles pour la mensuration des steamers et la nomination d'un comité pour conférer avec le secrétaire du Trésor.

Galveston, 16—1,000 à 1,200 personnes, la plupart nègres, ont assisté hier soir, au parti unioniste républicain, sur la place publique. La séance a été interrompue par une émeute après le discours du président Hanaecker, du colonel J. Stancil et du juge Baldwin.

Un nègre nommé Pamil a parlé ensuite, et a fait des comparaisons offensantes entre les races blanches et noires. Un soldat des Etats-Unis a crié: "C'est faux." Une mêlée suivit, 50 coups de pistolet furent tirés en l'air et une débandade générale eut lieu, une demi-douzaine de meneurs et de rapporteurs seulement restant sur la plateforme.

L'ordre est rétabli ensuite et des discours plus modérés furent prononcés par M. Wiley, blanc, et plusieurs orateurs de couleur.

Des coups de feu ont été tirés surtout par les nègres. Blessures: Un nègre a perdu un pouce et un blanc a reçu une balle à l'épaule.

Des résolutions endossant le Gén. Griffin et le remerciant pour sa Circulaire No 13, ont été accueillies par des acclamations et des applaudissements et ont été adoptées.

New York, 16—Or 137 3/8. Coton très ferme à 28 1/2 et 29 c. pour le mid. Upl.

LA GUERRE AU BRESIL.

Les courriers du Brésil et de la Plata ne signalent encore aucun engagement décisif. Un second bombardement de Curupaiti, tenté par l'escadre et les batteries de Curuzu, n'a produit que des résultats insignifiants; mais, d'autre part, quelques canonnières brésiliennes ont détruit sur le haut Parana les fortifications de Santa Maria et de My.

C'est dans ces circonstances, et en présence de la force d'inertie opposée par Lopez aux efforts de l'armée alliée, que le commandant en chef a résolu de tenter une diversion immédiate contre la capitale du Paraguay. Le 3e corps a reçu l'ordre de se diriger vers Assomption, après avoir passé le haut Parana à Candelaria et avoir regagné dans sa route le détachement de 2,500 hommes placés en observation sur le Parana, et le contingent de 3,000 hommes recruté par le général Osorio. 2,000 hommes détachés du 2e corps doivent rester à Curuzu, en prévision d'un retour offensif de Lopez. D'après un bruit en circulation à Buenos Ayres, le général paraguayen Diaz, qui avait été gravement atteint le 2 février lors du premier bombardement de Curupaiti, aurait succombé aux suites de ses blessures.

Le général baron de Porto Allegre a repris le commandement du 2e corps. On considérait les tentatives de conciliation faites dans ces derniers temps comme subordonnées à un effort décisif de l'armée brésilienne. Le gouvernement argentin avait, du reste, obtenu des succès contre la rébellion suscitée dans les provinces, et cette diversion en faveur de Lopez perdait chaque jour de sa gravité.

Le calme le plus profond règne dans l'Uruguay.

NOUVELLES PARISIENNES.—Nous lisons dans une correspondance:

Le roi Guillaume maintient toujours son intention de venir en France, et le czar Alexandre II aurait de son côté manifesté le désir de venir à Paris. Il est probable que l'empereur des Français ayant connaissance de ce désir du czar a eu la courtoisie de l'inviter comme il avait invité le roi de Prusse ainsi que l'empereur d'Autriche, à qui M de Gramont doit remettre une lettre autographe de la part de son souverain.

L'empereur, dans ses visites à l'exposition, a examiné avec beaucoup d'attention les canons prussiens. Un incident plaisant s'est produit pendant une de ses promenades. Le vice président de la commission autrichienne, en faisant remarquer à l'empereur les faulx faisant partie de son exposition nationale, en prit une pour trancher devant sa Majesté et faire juger ainsi de la qualité de l'acier. Un agent qui, n'entendant pas ce qui se passait et voyant le vice-président lever la faulx, crut à une intention d'attentat contre l'empereur et arrêta la main du vice président. Tout s'est expliqué facilement.

Le prince impérial continue d'aller mieux. Cependant il est encore un peu faible, et sa convalescence est lente. Le roi et la reine de Portugal sont attendus à Paris le 2 mai. Le général Govone est arrivé dans la capitale.

Il s'est produit un refroidissement—momentané sans doute—mais très marqué—entre M Rouher et M. de Lavalette. C'est à cette occasion que M. de Lavalette est parti pour son château de Cavierie.

De grands efforts sont faits pour rapprocher les deux ministres, les intermédiaires leur sont donnés naturellement par des liens de famille qui les unissent, et tout porte à croire que les traces de cette brouille seront effacées bientôt.

La propriété du journal l'*Epoque* vient d'être vendue à la suite de l'assemblée du 18 avril, pour la somme de cent mille francs à M. Dansu membre du conseil général de l'Yonne. Le journal se réorganise complètement à dater du 1er mai, et la rédaction, à la tête de laquelle demeure M. Frédéric Terme, sera renforcée.

On a rendu à M. de Girardin l'autorisation de faire vendre son journal sur la voie publique.

Le fougueux polémiste a réfléchi, dit-on, sur la situation où il s'engageait. Comprenant que le gouvernement est bien décidé à ne lui passer aucune peccadille, il cessera désormais une lutte impossible. [illegible] procès comme les deux qu'il vient de perdre, coûtant six mille francs, [illegible] lui sembler un peu chers. Ce qu'il y a de pire, c'est que la cause de M de Girardin passionne peu le public, elle est trop personnelle. Le parti libéral se refuse à le prendre pour martyre.

L'*Univers* ne réussit pas pour le moment. M Louis Veuillot a cru sans doute que son nom seul attirerait la foule. Mais l'*Univers* ne peut être qu'un journal clérical, et le vent n'est pas en ce moment aux discussions religieuses. Lu [illegible] M. Veuillot peut espérer, c'est d'enlever au *Monde* quelques bonnes âmes.

A la grève des ouvriers tailleurs a succédé la grève des maîtres tailleurs, qui ont fermé boutique. Tout cela ne laisse pas d'être alarmant pour les consommateurs, à qui il n'est pas permis de se mettre en grève et de se promener sans pantalons dans les rues.

C'est maintenant le tour des garçons coiffeurs qui se sont réunis l'autre soir, au nombre de trois mille à la salle Valentino. Ils demandent l'élévation de leur salaire à 3 francs par jour. C'est un prix qu'ils peuvent obtenir sans peine dans les établissements de première classe, mais difficilement dans les autres.

On écrit de Nancy, le 24, que la santé de M. le maréchal Forey s'est sensiblement améliorée. Le maréchal a pu envoyer à l'imprimerie son instruction pour les troupes du camp de Chalons qu'il va commander.

ADRESSE PACIFIQUE.

Nous trouvons dans le *Temps* la réponse suivante de l'association internationale des travailleurs de Paris à l'adresse pacifique des ouvriers de Berlin:

"Nous avons reçu avec joie votre salut pacifique: comme vous, nous ne voulons que la paix et la liberté.

"Comme citoyens, sans doute, nous aimons la mère patrie; mais quand l'esprit du passé essaie d'éterniser les préjugés, quand les adorateurs de la force veulent réveiller les haines nationales, ouvriers, nous n'oublierons jamais que le TRAVAIL, qui nous fait tous solidaires, ne peut se développer que par la paix et la liberté.

"Il ne s'agit point de décider par les armes la nationalité d'un lambeau de territoire, mais bien de réunir nos efforts pour y faire régner l'équité.

"N'avons nous pas à combattre assez de causes de misères, de souffrances, assez de malheurs immérités, sans aller, de nos propres mains, détruire et dévaster, laissant le champ en friche, la machine inerte.

"Vainqueurs, vaincus, nous n'en serons pas moins victimes.

"Le travail, c'est le devoir et le droit: c'est la loi de l'homme moderne.

"La guerre entre peuples ne peut être considérée que comme une guerre civile: un calcul de la civilisation.

"Ouvriers d'Allemagne ou de France, nous n'avons pas trop de toutes nos forces et de toutes nos énergies pour nous organiser en vue du travail et de l'échange.

"Nous voulons la paix et la liberté.

"La paix! pour produire, échanger ensemble.

"La liberté! pour établir entre nous des relations toujours plus intimes, plus pacifiques; car, à mesure que nous nous connaissons mieux, nous nous estimons davantage.

"Frères de Berlin! frères d'Allemagne!

"C'est au nom de la solidarité universelle, invoquée par l'ASSOCIATION INTERNATIONALE, que nous échangeons avec vous le salut pacifique, qui cimentera à nouveau l'alliance indissoluble des travailleurs!

"Pour la commission parisienne:
"*Les correspondants*,
"TOLAIN, FRIBOURG, VARLIN."

LA PRESSE EN FRANCE.—Les journaux de Paris publient un contre-projet de la loi sur la presse, qui doit être présenté au Corps Législatif par M. Ollivier.

En voici le texte:

Art. 1er. La presse cesse d'être soumise au régime discrétionnaire. Le décret du 17 février 1852 est abrogé.

Art. 2. Il n'y a point de délits particuliers de la presse; toute personne qui fait usage de la presse est responsable, dans la loi commune, de tous les actes auxquels elle peut s'appliquer: en conséquence, les crimes commis par la presse seront jugés par les cours d'assises; les délits par les tribunaux correctionnels; les contraventions, par les tribunaux de simple police.

Art. 3. Tout Français majeur pourra publier un journal moyennant une simple déclaration, sans être astreint au dépôt d'un cautionnement.

Art. 4. Aucun droit de timbre ne sera perçu sur les journaux qui ne contiendront pas d'annonces; le droit actuel sera réduit de moitié sur les journaux qui inséreront des annonces.

Art. 5. La profession d'imprimeur est libre.

Art. 6. Les peines corporelles seront abolies.

Art. 7. Toute divulgation ou nouvelle relative à la vie privée, alors même qu'elle ne constituerait ni la diffamation ni l'outrage, sera, "à la requête de la partie intéressée", punie d'une amende de 500 fr. à 1000 fr.

Art. 8. Une commission sera instituée pour intercaler dans le Code pénal ou dans le Code d'instruction criminelle les dispositions de la loi de la presse actuellement en vigueur, relatives soit à la détermination des délits, soit aux poursuites qui sont compatibles avec les principes du droit commun.

Ce travail devra être présenté au Corps Législatif dans la prochaine session; il aura pour conséquence définitive l'abrogation de toutes les lois spéciales sur la presse.

Nous lisons dans l'*Indépendance belge*:

Le gouvernement américain poursuit le procès qu'il a intenté à M. Arman, député, armateur à Bordeaux, à cause des bâtiments de guerre fournis par cet armateur aux confédérés. Le gouvernement américain a successivement perdu et gagné en première et en seconde instance, et vient faire décider la chose définitivement. On prétend qu'il voudrait pourtant qu'un arrêt final servît de règle pour la conduite des neutres et lui permît, au besoin, de travailler pour les puissances en guerre avec la France.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 16 mai.

Le mouvement a été modéré aujourd'hui. Le sucre et la mélasse ont encore été négligés. Les produits de l'Ouest ont trouvé moins d'acheteurs que d'habitude; il y a eu plus de stabilité dans l'avoine, une nouvelle baisse dans le maïs et une amélioration dans les qualités supérieures de la farine. Le coton a été un peu plus recherché; il s'en est vendu 2,900 balles, à des prix fermes. A la clôture, le marché tendait à la hausse.

Le numéraire ne s'est guère vendu par suite de la difficulté qu'on trouve à se procurer des fonds. L'or a ouvert nominalement à 136 1/4 à 136 1/2 (137 dans Wall street) mais les nouvelles favorables l'ont fait monter et il a clos ferme à environ 136 3/4 à 136 1/2. Il ne s'en est pas vendu au Board; au dehors, $1000 et $15,000 à 136 3/4, $2000, $3000 et $5000 à 136 1/4, $5000, $8000 et $10,000 à 136 1/2, $12,000 à 136 3/4 et $8000 à 137—Dans l'argent, $800, en demi piastres américaines, à 129, $800, dito, à 128 et 1200 piastres mexicaines à 128 1/2.

Le change étranger a manqué d'animation. Le Sterling commercial était plus abondant, mais les acheteurs s'en sont tenus presque exclusivement aux traites de premier ordre et aux meilleures signatures; celles-ci étaient quelque peu rares. Les opérations comprennent 2000 livres No 1 à 146, 11,000 livres à 146 1/2, 3000 livres à 147 3/8, 3000 livres à 147 3/4, 7000 livres de première classe à 148 1/2 à 149, 2000 livres de banquiers à 149 et 4000 livres de banque au même taux. Dans le change sur France, 25,000 francs en commercial No 1 à 3.91 1/4, 75,000 à 3.92 1/2 et 25,000 à 3.90. Le Sterling peut être coté nominalement à 141 à 145 les traites connaissements, 146 à 147 le No 1 à première classe et 149 à 149 1/2 le change de banque. Le change sur France, à 3.92 1/2 à 3.90 le commercial No 1 et 3.85 à 3.82 1/2 le change de banque.

Le change américain a d'abord été ferme, mais, vers la clôture, les cours du commercial ont fléchi. Les banques ont tiré sur New York au pair, taux auquel la demande a été modérée. Il y avait peu de change commercial et les prix tendaient fortement en faveur des acheteurs. Les transactions embrassent $100,000 sur New York, à vue, à 3/8 à 1/2 d'escompte, $10,000, $50,000 et $60,000 à 1/2, $8,000, $20,000 et $30,000, à 3/8, $10,000 à 3/4 et $10,000, à trois jours de vue, au même taux. Les cours du change commercial à vue étaient, à la clôture, de 3/8 à 1/2 et 3/4 d'escompte.

On n'a pas vendu de bons au Board; au dehors, 30 de la compagnie de chemins de fer de la ville à $210 et 40 à $210 50.

Nous n'avons à constater aucune amélioration dans les bons de la ville; il ne s'en est vendu ni au Board ni sur le marché. Les consolidés sont cotés à 88 à 90 et les émissions en faveur de chemins de fer à 79 à 80, suivant les coupons.—Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 60 à 62, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 71 à 73, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 51 à 55.

Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 41 à 43; les bons du Trésor de l'Etat à 82 à 84. Il ne s'en est pas vendu aujourd'hui.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 16 mai 1867.

COTON—Ce matin, à l'ouverture du marché, la demande a été bornée et pendant toute la journée, elle a continué à ne montrer que peu d'activité. L'approvisionnement offert pouvait amplement suffire aux besoins ordinaires, et la plupart des facteurs ont montré le désir de vendre; mais, les obstacles qui se rencontrent encore dans le placement du change, et les exigences des détenteurs, ces deux causes réunies ont exercé une influence décidément contraire aux fortes opérations, aussi, les transactions ont-elles été fort peu étendues, n'ayant, à la clôture, formé qu'un montant de 2900 balles, onze courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix ont été constamment irréguliers, mais, à tout prendre, ils ont penché en faveur des vendeurs, car, dans plusieurs cas, le low middling s'est vendu sur la base de 25 à 26 cts, tandis que le middling a commandé 27 à 28 cts. Quoi qu'il en soit, le marché à la clôture, a été si incertain que nous nous voyons encore forcés de nous abstenir de donner des cotes définies. La demande a principalement porté sur le bon ordinaire et le low middling et les achats ont été en majeure partie faits pour le Nord.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	571	
précédemment	722980	
		723551
		825633
Expédié aujourd'hui	2411	
précédemment	708112	
		710523
Stock en mains		114210

SUCRE ET MELASSE—Il n'est rien arrivé de la côte depuis hier. Les approvisionnements de sucre et de mélasse de la Louisiane sont faibles, mais la demande de ces deux articles est limitée et n'est faite que pour le détail. Nous n'avons aucune vente notable à rapporter, mais nous cotons le sucre de la Louisiane nominalement à 12 cts la livre de low fair, 13 1/2 à 13 3/4 c pour la choisie, 13 3/4 à 14 c pour le jaune clarifié et 14 1/2 à 15 cts pour le blanc. La mélasse 40 à 50 c le gallon de fermentée et 72 cts pour la prime. Il y a en mains un fort stock de sucre et de mélasse de Cube, mais la mélasse n'est pas demandée et le sucre ne l'est que bien peu. Les ventes de sucre se sont bornées à 105 caisses du No 12 à 11 3/4 à 11 3/4 c, et 100 boucauts de l'article pour épiceries, à 11 3/8 c la livre.—Faute de ventes de mélasse, nous sommes forcés d'omettre nos cotes.

TABAC—La demande a encore été bonne, aujourd'hui, mais les facteurs ayant repoussé les offres des acheteurs, les ventes se sont bornées à 69 boucauts de lug and leaf. Les prix sont pleins, le marché ferme et nous continuons à coter:

Léger—Inférior lugs, 3 3/4 à 4, good lugs 4 3/4 à 5, inferior à common leaf, 6 à 7—, medium leaf 7 1/2 à 10, fair leaf 10 1/2 à 12 1/2, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 20 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 à 4 1/2, good lugs 5 à 6, inf. à common leaf 6 1/2 à 8, medium leaf, 8 1/2 à 11, fair, 11 1/2 à 13, fine 14 à 17 1/2, choice selections 19 à 21.

FRET—Le marché est en ce moment calme, mais il est ferme. Les taux sont de 3/4 cts par livre de coton sur vapeurs pour New York, 1 c pour Boston. Vapeurs pour New York et Boston 35 c par sac de maïs, 60 à 65 c par baril de farine et $1 à — c par baril de porc. Voiliers pour Liverpool 17/32 à 9/16 d. pour le coton.—Steamers pour Liverpool 7/8 d.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Messenger et Henry Atkins, de St Louis sont arrivés ici depuis hier.

FARINE—Le marché est fort calme et les prix des plus bas grades baissent, mais ceux des qualités de choix sont fermes. Il ne se fait actuellement dans l'article que des affaires en détail et les principales ventes, aujourd'hui, se sont bornées à 50 barils de superfine à $ 3, 25 et 50 de farine pour ce qu'elle vaut à $16 50, 50 d'extra de choix à $19 50 et 25 à $19 75 le baril.

MAIS—Le marché est calme, le stock en mains fort et les prix de l'article ont encore baissé d'environ 5 cts le boisseau. Les ventes aujourd'hui se sont bornées à 9712 sacs dont 265, 300, 166 et 600 de mélangé à $1 30, 300 et 511 de à $1 32 1/2, 200 de blanc à $1 33, 2000 de blanc prime, 500 de blanc, jaune et mélange, 1100 de blanc et 500 de jaune et mélangé à $1 35, 2000 de mélange et blanc à $1 35 à $1 37 1/2, 150, et 250 de blanc, jaune et mélange à $1 35, 300 de blanc à $1 36, 100 de blanc de choix à $1 37 1/2 et 450 à $1 40 le boisseau.

AVOINE—La demande d'avoine est peu active, mais le stock de l'article est faible et les prix fermes. Plusieurs centaines de sacs ont changé de mains à 90 à 92 1/2 c le boisseau.

SON—L'article est rare et en demande, et les prix en ont haussé de 5 cts les 100 livres. 300 sacs, vendus en lots et sous l'empire de la même hausse.

FOIN—Le stock en mains est faible, mais la demande est fort limitée et les prix de l'article ont subi une nouvelle baisse. Le prime de l'Ouest se vend au commerce à $35 le tonneau. Un lot de 100 balles de Ohio river s'est vendu au même prix.

FARINE DE MAIS—Ventes de 225 barils de farine séchée au four, écoulée à $6, 100 et 100 de à $6 25 le baril.

PORC—Le marché est calme. Nous n'avons aucune vente à rapporter. Le mess est tenu en lots à $24 25 à $24 50. Ventes en détail à $24 75 à $25 le baril.

SAINDOUX—La demande est bonne et le marché plus ferme. Ventes de 200 barillets de prime à 14 1/2 cts la livre. L'article en tierçons est coté à 14 1/4 ct.

BACON—Continue à éprouver une bonne demande pour le commerce par placements. 12 barriques d'épaules vendues à 9 3/4 cts, 25 tierçons de jambons curés au sucre à 15 1/4 c la livre. Les épaules se vendent en détail 9 1/2 cts, les côtés osseux 12 c, les côtés clear ribbed 13 c, les côtés désossés 13 3/4 c, les jambons curés au sucre 16 1/2 à 17 cts la livre.

VIANDE VERTE—Un lot de 10 barriques de côtés désossés s'est vendu à 10 cts la livre. Les épaules sont cotées à 8 3/4 c, les côtés et les jambons à 9 1/2 à 10 cts la livre.

BEURRE—Abondant et calme. Un lot de 25 tubes de beurre nouveau de l'Ouest—le premier de la saison—a changé de mains à 32 1/2 cts la livre. L'article venant du Nord se vend à 20 à 30 cts, vieux beurre de l'Ouest à 8 à 20 cts la livre.

POMMES SECHES—50 barils de l'article ont changé de mains à 9 c la livre.

VINAIGRE—Nous avons remarqué des ventes embrassant 50 barils de cidre à 22 1/2 cts le gal.

SUIF—L'article abonde, mais il est calme à 10 cts la livre.

RIZ—Le stock de riz de la Louisiane est faible et les prix de l'article sont fermes. Le riz de la Caroline et celui de l'Inde sont assez rares, mais ils sont calmes. Nous cotons le riz de la Louisiane à 9 à 11 1/4 cts, celui de l'Inde 10 à 10 3/4 c, celui de la Caroline 11 3/4 à 12 1/2 cts la livre. Dans les ventes en gros, le riz de l'Inde est tenu à 10 cts en monnaie courante, droits payés, et sous les clés, 4 1/2 c en or.

HARICOTS—Les envois de cet article commencent à arriver plus fréquemment et les prix en ont baissé de $1 le baril de haricots du Nord qui sont tenus à $14 à $16 le baril—ceux de l'Ouest $13 à $24.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent au débarcadère $2 50 à $2 75 le baril, les oignons $4 à $4 50 le baril, les vieux oignons sont fort calmes. Il n'y a pas de pommes sur le marché. Les œufs se vendent $16 à $17 le baril, les poules, $6 50 à $7 la douzaine, les oies $7 à $8 et les dindes $24.

CAFÉ—En ce moment, la demande n'est que modérée et elle est remplie à 17 3/4 à 18 3/4 cents la livre, en or pour le fair à prime et 23 1/4 à 25 3/4 cts en monnaie courante. Les épiciers en obtiennent une hausse de 1 ct.

HUILE DE CHARBON—Dans le commerce par placements les ventes de l'article ont lieu à 48 à 52 cts, en barils 65 à 70 cts en caisse.

SEL—67 tonneaux de sel de roche de Liverpool, ont été reçus la semaine dernière et une partie de ce renfort se vend en détail à 3 cents la liv. Le gros sel est tenu par cargaison à $1 80 à $2, en magasin, $1 95 à $2 05. Il y a en mains, 400 boisseaux de sel des Iles Turques, laquelle qualité se vend à 80 c le boisseau.

CHANDELLES DE STAR—Le marché est calme. L'article se vend en détail à 16 3/4 cents la livre de chandelles de 12 onces, 17 à 17 1/2 pour celles de 13, 19 à 19 3/4 pour celles de 11 et 22 à 22 3/4 pour celles qui portent le poids plein.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2—à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 50 à $1 80 cts le gallon.

POIS POUR VACHES—L'article se vend à raison de $5 le baril.

FROMAGE—L'article est abondant et calme à 15 à 18 cts pour le fromage du Nord, 15 à 16 c pour celui de l'Ouest et l'English dairy, façon de l'Ouest 15 à 22 cts la livre.

HUILE DE GRAISSE—L'article se vend à raison de $1 10 à $1 15 le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Les ventes de cet article ne se font qu'en détail à 26 cts la yarde. Nous cotons les forts lots à 25 1/2 cts.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 17 mai 1867.

Arrivé, hier—207 bœufs du Texas, 30 veaux et vaches à lait, et 211 moutons.

Vendu—121 bœufs du Texas, 177 veaux et veaux d'un an, 41 cochons, 366 moutons et 4 vaches à lait.

A vendre—715 bœufs du Texas, 604 cochons, 1283 moutons et 7 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	— — à — 10
do do 2e qualité, do	— 15 à — 16
Bœufs du Texas, de choix, par tête	60 — à 80
do do 2me qualité, par tête	30 — à 45 —
do do 3me qualité, par tête	10 — à 20 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	— 9 à — 9
do du pays do	— 10 à — 11
Moutons du Texas, en lots, par tête	2 00 à 3 00
do du pays, par tête	— — à — —
do de l'Ouest, choix par tête	6 — à 8 75
Vaches à lait, de choix, par tête	— — à 100 00
do de 2e qualité, par tête	60 — à 80 00
Veaux, par tête	3 — à 15 00
Veaux d'un an par tête	10 — à 18 00
Chèvres, par tête	1 50 à 4 00

Au Public.
Bateau à vapeur Iberville—16 mai.

AFIN de donner plus de facilités à la côte et à la ville, et afin d'écarter l'idée de COURSES avec d'autres bateaux, je me suis décidé à changer les jours de départs de l'IBERVILLE. Ce bateau partira dorénavant le DIMANCHE, à 9 heures du matin, et le MERCREDI à 5 heures de l'après-midi. Pour s'en revenir, il quittera Bayou Sara le LUNDI et le MERCREDI soir.
Voir l'avis dans une autre colonne.
Je remercie le public de son patronage et espère qu'il me le continuera.
17 mai—3f E. F. GROSS, Capitaine.

AVIS.
UNE SOCIÉTÉ DE PLACEMENT dont M. Ch. D. FERRETTI est l'agent, vient de se monter en notre ville.—M. Ferretti, très connu parmi notre population, est un de ceux qui ont le plus mérité notre admiration, par son dévouement à notre cause.
On trouvera M. Ferretti à son bureau No 59 rue Ste-Anne, et tous nos amis feront bien de s'adresser à lui en cas de besoin. 17mai—1f

PERDU.
IL a été perdu, ce matin, rue du Canal, dans le trajet de la rue Camp à la rue Bassin, une ENVELOPPE blanche, renfermant de l'argent, $100. La personne qui trouvera cet argent est priée de le rapporter rue du Canal, 220, où une récompense libérale lui sera donnée. SOPHIE MALARME.
17 mai—2f 220, rue du Canal.

Fromages! Huile! Bouchons! &c.
EN DÉBARQUEMENT.
200 CAISSES Fromages de Hollande,
100 meules Fromage Gruyère de Suisse,
25 meules Fromage Parmesan,
1000 paniers Huile d'Olive Harigaqui 22 et 11 onces
1000 paniers Huile d'Olive Possel fils 22 et 11 onces,
500 paniers Huile James Plagniol 22 et 11 onces.
50 balles de [illegible] pointus,
50 barils graine de Lin et Amandes cassées,
200 caisses Petits Pois et Champignons au naturel,
10 pipes Genièvre de Hollande,
200 barriques Vin de Cette très [illegible],
En débarquement du navire "Annie Batchelder" de Marseille:
600 caisses Vermouth N. [illegible] Prat & Cie.
A vendre par ANT. LANATA,
17 mai—4f 9 et 11, rue Jefferson.

Fusils! Fusils! Fusils!
300 FUSILS à deux coups anglais et français, de $15 à $70,
300 do communs, de $10 à $15.
A vendre par TAYLOR & CHURCHILL
Marchands de Quincaillerie et Charrues,
41 rue des Magasins,
17 mai—4f En face l'Hotel St James.

Bouchons. Bouchons.
EN débarquement du navire ANNIE BATCHELDER
10 balles de bouchons pointus,
12 do do do superfins,
7 do do régulier pour vin de Bordeaux
4 do do pour vin de Champagne,
4 do do pour barils à bière
5 do do pour dames-jeannes
7 do do assortis pour pharmaciens
A vendre par CUSACHS & OGDEN
17 mai—10f Enc. Royale et St Philippe

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. KABAREE,
Chirurgien-Dentiste
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale
ENTRÉE PAR LA RUE ST PIERRE
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultation de 9 h. a. m. à 3 h. p. m. 17 mai 6f

Egaré.
Un CHIEN [illegible] la personne qui le ramènera au No 64, rue Toulouse, recevra une récompense. 17 mai—3f

PREMIER ETAT ANNUEL
(HUIT MOIS)
De la Compagnie d'Assurance des Facteurs et Commerçants,
Rue Carondelet, No. 39.
Nlle-Orléans, 30 Avril 1867.
LES Directeurs conformément à la Charte de la Compagnie publient l'état suivant de ses affaires pour les huit mois expirés le 30 avril 1867:
Total des Primes reçues du 1er. Septembre 1866 au 30 Avril 1867—huit mois.

Risques d'Incendie	$130,141 49	
Risques sur les Rivières	229 112 54	
Risques sur les Mers	53,779 41	—$413,526 44
Moins les Primes retournées		1,010 13
Montant net des Primes		$412,516 31

Pertes payées, moins le Sauvetage.

Sur les Risques d'Incendie	$41 646 56	
Sur les Risques des Rivières	232 7[illegible] 04	
Sur les Risques de Mer	67 785 51	—$341 151 12
Différence		$71,365 31
En moins les Réassurances	$14 427 91	
Remboursé	19 194 57	
Frais d'organisation, dépenses générales, taxes de ville, d'Etat et du revenu intérieur, etc	34 500 06	
Total		$68,121 73
En moins Intérêt Escompte au crédit des Dépenses ce susdits,	$4,693 43	—$41,348 3[illegible]
Reste		$10,116 91
L'actif de la Compagnie est comme suit		
Billets de capital		$334,720 00
En caisse		64,505 54
Primes, etc. en voie de perception		87,207 40
Actions de Chemins de fer de la ville		54 475 00
Meubles, installations de bureau, etc		5,709 17
		$546 416 91

Primes non expirées le 30 avril 1867, $37,054 00
Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
(Signé) MICHEL MUSSON, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.
Assermentés et signé par devant moi, ce 15 mai 1867.
(Signé) G. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.
Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du 3 juin 1867, un dividende—intérêt de dix pour cent par an sur les paiements comptant du capital.
MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.
- DIRECTEURS. -
James Hewitt, J. D. Blair,
Jos W. Carroll, T. M. Scott,
W. A. Johnson, Wm. Bell,
J. W. Burbridge, Robt. Pitkin,
J. I. Noble, Alf. H. Isaacson,
Moses Greenwood, P. S. Wiltz,
A. F. S. Huntington, Richard Milliken,
J. O. Brown, Samuel F. Moore,
John Phelps, Wm. H. Henning,
Marcus J. Smith, H. McNeil Vance,
J. Caulfield, W. B. Tuttle,
John Chaffe, Hugh McColl,
L. H. Terry. 17mai—1m

Nueva Sociedad Lusitana de Beneficencia Mutua de la Nueva Orleans.
AVISO ESPECIAL.
Los miembros que deben a la Sociedad por el año de 1866, tienen treinta dias para arreglar con el Tesorero, P. V. Relimpio, desde la 11 de la mañana hasta las 2 de la tarde, a los Nos 407 et 409 de la calle de Chartres (Moreau) y desde las 4 hasta las 6 de la tarde, a su residencia, No 248 de la calle Campos Eliseos, esquina Girod
Por orden del Presidente.
A. A. MARCHAND, secretario.
2mai—les mard. v et d.—en 30 j.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.
Avis spécial.
LES membres de cette Société qui doivent des cotisations mensuelles pour l'année 1866 sont prévenus qu'un délai de trente jours leur a été accordé pour payer entre les mains du trésorier-assistant, M. P. V. Relimpio, qu'ils trouveront à son bureau tous les jours, de 11 heures de l'après-midi, aux Nos 407 et 409 de la rue de Chartres (autrefois Moreau) et de 4 à 6 heures du soir, à sa résidence, No 248 de la rue des Champs-Elysées, coin Girod.
Par ordre du Président.
A. A. MARCHAND,
2mai—1m, Mar., V. D. Secrétaire.

AVIS.
Nouvelle-Orléans, 14 mai 1867.
LES DIRECTEURS des écoles publiques de cette ville sont autorisés, par une loi de la Législature approuvée en mars 1867, à élire, pour le Collège d'Etat, à Alexandrie, seize élèves en outre des quatre qui s'y trouvent déjà. Le Premier District municipal élit huit, le Deuxième District a trois, le Troisième District à trois et le Quatrième District à deux. Les candidats devront se présenter au bureau du Surintendant des Ecoles Publiques au No 39 de la rue Bourgogne, avant le LUNDI 27 du courant. On exige d'eux qu'ils aient quatorze ans, qu'ils aient les qualités intellectuelles et morales nécessaires. Il devra être prouvé que ni eux ni leurs parents n'ont les moyens de payer leurs dépenses dans l'institution, et ils sont requis de suivre la carrière de l'enseignement dans les limites de l'Etat, pendant les deux ans qui suivent l'expiration de leur terme.
T. F. THIENEMAN, Président.
JOHN G. PARHAM,
Thos. S. MACON, } Comité.
JULES BENIT,
16 mai—au 27

LA LANGUE ANGLAISE.
Le Professeur G. W. Stickney,
Rue Baronne, No. 17.
DONNE des leçons aux classes du matin, de l'après midi et du soir.
Il a enseigné pendant douze ans dans de grandes institutions. Référence, M. Rufus Dolbear, au Collège Commercial.
Cours complet d'anglais, 6 mois d'avance......$100
16 mai—1m

GEORGE STROUD,
Au coin des rues St-Charles et Girod.
CHEMINÉES EN MARBRE, GRATES, MONUMENTS, TOMBES, TABLETTES, ARDOISES & DEVANTS DE CHEMINÉES, &c. &c.
Fabrication de toute espèce de MARBRES et TRAVAUX exécutés sur commande. 16 mai—1m—6lps

Vins rouge et blanc. &c.
EN débarquement de la barque Bordelaise, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge St Macaire,
12 do vin blanc Entre deux mers,
300 caisses vin rouge Graves d'Ambarès,
20 do vin blanc Entre deux mers,
15 fûts cognac J. P. Marie,
15 do absinthe Ed. Pernod, garantie véritable.
A vendre par PAUL ADOUE & CO,
16 mai—5 30, rue Toulouse.

Fromages! Huile! ...

Plus de maux...

LION & ISRAEL,
166..........RUE DU CANAL..........166
Barèges! Barèges! Barèges!
Nous avons fait ce jour une très forte réduction sur tout ce qui concerne l'article Robes, surtout les Barèges.
Nous offrons en vente
BARÈGES à 15 cents la yard.
BARÈGES 25 "
BARÈGES 35 "
BARÈGES à soie et laine 55 "
Pour les liquider.
—AUSSI—
JACONAT FRANÇAIS, bon teint, à 25, 30 et 45 cts.
Tous de [illegible] choisis.
ORGANDI, haute nouveauté
GRENADINES, fond [illegible]
Do do blanc.
Nous offrons de même
Un lot de MOUCHOIRS Batiste à ourlet, à $4 15 la douzaine.
MOUCHOIRS pur fil à $2 25 la douzaine.
Do do pour hommes $4 75 "
Nous vendrons positivement tous ces articles ci-dessus mentionnés aux prix annoncés, et tout notre grand choix de marchandises à des prix aussi modérés.
LION & ISRAEL,
166, rue du Canal, entre Baronne et Dryades.
Nmai—3f

Changement de Local.
Nous annonçons à nos Amis que nous avons transporté notre Magasin du No 21 de la rue de Chartres au
No 43 DE LA RUE DES MAGASINS.
En face de l'Hôtel St James.
Nous continuerons avec plus de facilités l'importation de DROGUES françaises, anglaises, allemandes et de la Méditerranée, de Produits chimiques, Médicaments patentés, articles de Toilette, Parfumerie, &c.
Et un assortiment complet de tout ce qu'exige un COMMERCE DE PREMIER ORDRE.
Nous sollicitons des ordres et nous nous engageons à les remplir toujours sans retard
MAUNSELL & HOGEL,
Rue des Magasins, No 43,
16 mai—6f En face de l'Hotel St James

Ardoises. Ardoises. Ardoises.
LES soussignés agents au Sud de la Compagnie d'Ardoises de la Pennsylvanie, sont prêts à recevoir des ordres pour des ARDOISES. Ils auront constamment, pour la vente, un approvisionnement qui se vendront à un marché de réduction. Les POSEURS D'ARDOISES et les ENTREPRENEURS sont invités à venir examiner ces ardoises.
HENRY KNOX & CO.
16 mai—1m Rue de la Commune No 192.

A vendre.
A VENDRE, à l'amiable, l'établissement de serrurier situé rue Tchoupitoulas No 357. Le titre est bon et le bâtiment est solide pour toutes espèces de travaux.—Conditions libérales. 15 mai—3f

Avis aux Consignataires.
☞ Le navire CHINA arrivé de Brême commencera son déchargement JEUDI 16 du courant, au poteau 91, 1er District. Les consignataires sont priés de faire leurs entrées à la douane, payer le fret et faire enlever leurs marchandises sur la Levée, autrement les dites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
W. R. BUDDENDORFF
15 mai—3 rue de la Commune No 175.

AVIS.
☞ Le trois-mâts américain ANNIE BATCHELDER, capitaine Street, arrivé de Marseille, commencera son débarquement [illegible] Les consignataires sont priés de faire leurs entrées à la douane, payer le fret, et faire enlever leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. 13 mai—3f

AVIS.
☞ Le navire français LA BORDELAISE, capitaine Breton, de Bordeaux, commencera son déchargement aujourd'hui le [illegible] Les consignataires de marchandises sont priés de remettre leurs permis à bord.

☞ Le capitaine du susdit navire [illegible] LA BORDELAISE [illegible]
T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
15 mai—3 Vieille-Levée.

En débarquement du Navire français BORDELAISE de Bordeaux
Vins en barriques.
[illegible] barriques VIN Rouge Cahors
[illegible] barriques VIN Rouge Côte de Lormont
Eau-de-Vie Castillon.
10 quarts pipe M. Castillon, Jne FINE CHAMPAGNE, 1815.
Absynthe suisse.
20 fûts E. Pernod véritable.
Vinaigre
25 barils VINAIGRE de vin blanc de J. Coussol a [illegible]
Bouchons.
30 balles de 10,000 BOUCHONS pointus moyens
10 do 10,000 do réguliers surfins moyens et gros,
2 do 5,000 do de dames-jeannes moyens, &c.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.
15 mai—7f 33 et 35, Vieille Levée.

Vins! Vins!
EN débarquement du brick "Annie Batchelder" de Marseille:
25 barriques vin rouge,
20 do [illegible] pour familles
20 do [illegible] Frontignan et Muscat,
10 do Burgundy Port
15 barils Vermouth Noilly Prat & Co
A vendre en Douane ou acquittés par
PAUL ADOUE & CO,
14 mai—5f 30 rue Toulouse.

Aux Propriétaires de Terrains.
Les propriétaires qui désirent acheter de la terre pour le remblayer [illegible] terrains [illegible] s'adresser à DENIS DONOVAN
Chez John Younker au coin des rues Claiborne et Julie
16mai—6f

A VENDRE.
La maison No 30 du Passage de la Bourse entre les rues Bienville et Conti est à vendre avec les meubles ou les fixtures dans des conditions libérales.
S'adresser au propriétaire sur les lieux. 14 mai—6f

Maison à Louer.
MAISON à louer rue d'Orléans, No 63 entre Dauphine et Bourgogne.
S'adresser sur les lieux. — Possession immédiate 16 mai—1f

Demande de Gardienne.
☞ On demande de suite une excellente BONNE D'ENFANT blanche ou de couleur. Situation permanente. S'adresser à la confiserie Lopez, encoignure Conti et Chartres. 12mai—1f

PARIS-GUIDE.
A recevoir dans quelques jours, directement des éditeurs à Bruxelles, 100 exemplaires de ce fameux livre de (1800 pages de texte, 125 gravures de maître, 25 plans coloriés, &c., relié solidement).
Les personnes qui désireraient souscrire dès à présent pourront obtenir le "Paris-Guide" à $5 00 net en billets de ville, sans autres frais, en s'adressant à
FRANCIS BOUVAIN,
62, rue Bourbon,
correspondant de la Librairie Internationale de MM Lacroix, Verboe Khoven & Cie., (Bruxelles.)
N. B. Le soussigné profite de l'occasion pour faire savoir à sa nombreuse clientèle, qu'il s'est finalement décidé à s'occuper de LIBRAIRIE et qu'il fera venir de FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, ANGLETERRE et ESPAGNE, tous ouvrages scientifiques, littéraires, de musique, &c. qu'on pourrait désirer et à des prix TRES AU DESSOUS de ce qu'on les achète d'habitude, soit à la Nouvelle-Orléans soit à New-York. Les éditions belges surtout, sont d'un bon marché remarquable.—Le catalogue de MM Lacroix, Verboe Khoven & Cie., est à la disposition des personnes qui voudront bien me confier leurs ordres.
11 mai—6 FRANCIS BOUVAIN.

Annonces dans le Paris-Guide.
10 TIRAGES de 10,000 EXEMPLAIRES CHACUN.
Les éditeurs du Paris-Guide viennent d'autoriser le soussigné à recueillir des annonces pour cet ouvrage aux conditions exceptionnellement libérales suivantes:
1 page, grand octavo......$40 }
1/2 " — — ......25 } monnaie
1/4 " — — ......15 } courante.
1/8 " — — ......10 }
Ces prix sont nets et établis pour chaque tirage de 10,000 exemplaires.
Pour une annonce de 20, 30, 40, &c—une déduction sera faite de 10 à 25 0/0.
Les industriels et agriculteurs de tous genres pourront comme on le voit, se faire connaître par l'univers entier pour un débours modique.
FRANCIS BOUVAIN.
11mai—6f 62 rue Bourbon, à la Pointe de Broyen

OCCASION MAGNIFIQUE!
Grand Rabais! Grand Rabais!
LÉON GODCHAUX,
81 ET 83, RUE DU CANAL,
213, 215 ET 217, VIEILLE LEVÉE,
EN FACE LE MARCHÉ FRANÇAIS.
Habillements, Lingerie, Chapellerie, pour hommes et enfants, au
Prix coûtant!
P. S. Nous appelons l'attention des parents sur notre grand assortiment d'Habillements d'Enfants, pour PREMIÈRE COMMUNION, que nous vendons au PRIX COUTANT.
Venez! Voyez et Jugez!
17 avril—1m LEON GODCHAUX.

Excellente occasion dans les Marchandises sèches.
M. B. HAGGERTY,
133......RUE DU CANAL......133.
Notre stock entier sera vendu immédiatement, sans égard au PREMIER PRIX COUTANT.
Acheteurs, songez à vos intérêts.
Assurez-vous des prix avant de faire vos achats ailleurs
LA VENTE EST POSITIVE.
Excellents Marchés. Excellents Marchés.
18avril—1m P F

Grand Assortiment de Nouveautés
POUR LA SAISON D'ÉTÉ. MARCHANDISES SECHES A BON MARCHÉ,
Au magasin de
L. ETERNOD,
Encoignure URSULINES et BOURBON.
DEVANT partir sous peu pour l'Europe, il vend à des prix très-réduits tout son stock de marchandises.
Un joli choix de JACONAT bon teint à 20 cts; BAREGE et MOZAMBIQUE à 30 cts; ORGANDIS à 35 c; TOILE DU NORD à 25 cts valant 40; BAREGE grenadine rayé, carreau soie, 40 valant 75; GRENADINE en soie à 50 cts, valant 75.
Ainsi qu'un grand assortiment de PERCALES françaises, les plus nouvelles, un joli choix de CHALYS à 40 pour cent au-dessous du prix, un lot d'OMBRELLES [illegible] $1 50
Un assortiment de POINTES LAMA, dito ROTONDES, MARQUISES [illegible] PELERINES en dentelle. Pointes.
Un [illegible] de VOILETTES en cambrai, DENTELLES, [illegible] grand choix de COLS et MOUCHOIRS batiste brodé à 75 pour cent au-dessous du prix de [illegible]
Un assortiment complet d'éventails et ombrelles de fantaisie, ainsi que des gants [illegible] et grand nombre d'articles dont l'énumération serait trop longue.
Aux Tailleurs—Drap d'été, satin et soie, à $3 50 la yarde, [illegible] blanc et en bon fil, [illegible] 5mai—[illegible]

CORDES DE BOIS.
MESURE EXACTE.
1000 CORDES A LIVRER.
FRENE, coupé en 3 morceaux, à $ 9 LA CORDE.
CHENE, coupé en 3 morceaux, à $10 LA CORDE.
FRENE, coupé en 3 morceaux, à $10 50 LA CORDE.
BOIS scié et fendu seulement $11 LA CORDE.
Donnez vos ordres à nos charretiers ou laissez-les au moulin, Nos 1-4, 156 et 157 de la rue Delhaye, près Ste Anne Vieux Bassin,
Et au Bureau, rue du Canal, No 86.
J. H. TODD, agent.
A quatre portes au-dessus de la rue de Chartres
12 mai

Avis.
L'Essor'A NADAU faisant l'ouverture de l'ancienne maison de Confiserie Patisserie, encoignure des rues Orléans et Royale a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis qu'il ferait tout son possible pour donner à sa maison son ancienne splendeur et se recommande pour toutes les pièces montées, ainsi que pour les repas de noces et baptêmes qui lui seront commandés.
Une buvette, où l'on trouvera les meilleures liqueurs, sera adjointe à l'établissement.
Les amateurs et consommateurs seront à même d'en juger au prix rendu modéré. 11 mai—6

Société d'Assurance Equitable de la vie aux Etats-Unis
ACTIF............$3,000,000.
Revenu Annuel........2,000,000
WM. C. ALEXANDER.............Président.
H. B. HYDE.............Vice-Président.
GEORGE W. PHILLIPS.............Actuaire.
J. W. ALEXANDER.............Secrétaire.
Les soussignés ayant été nommés agents de cette riche compagnie, sont maintenant prêts à délivrer des polices aux conditions les plus libérales. Le système est purement mutuel et [illegible]
FOSTER & STOCKTON,
Agents généraux pour la Louisiane et le Texas, rue du Camp No [illegible] 11 mai—1m

Changement de local.
Holz, Blohm & Co.,
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
ONT transporté leur bureau du No 34 de la rue Bienville au No 31 de la rue de Chartres, entre les rues Canal et Douane. 13mai—1f

HOTELS, RESTAURANTS, etc.

HOTEL DE MANDEVILLE.
[illegible] LESTRADE [illegible] Il prend la liberté de prévenir le public [illegible] DIMANCHE [illegible] de $2 par repas et par personne [illegible]

Hôtel de la Grande Ile.
Ce magnifique établissement qui vient d'être entièrement remis à neuf [illegible] Le propriétaire [illegible] ST NICOLAS [illegible]

AVIS.
M. BOULO, propriétaire de l'HOTEL D'EUROPE à BILOXI [illegible]

HOTEL HOSCH,
A LA BAIE ST-LOUIS.
Le soussigné a le plaisir d'annoncer [illegible]
JOHN HOSCH.

RESTAURANT FRANCAIS,
RUE ROYALE......32
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN.
CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et au [illegible] MM les habitués [illegible] Repas de noces, baptême [illegible]
FORGET [illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,
No 11 Rue Royale, entre [illegible] Douane, SALON au [illegible] CHAMBRES [illegible]

HOTEL FIJUX,
10, WAVERLEY PLACE—New York
MR. JULES FIJUX recommande pour la saison [illegible] Avril—3m

THOS. B. BODLEY & Co.,
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.
De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
constamment en magasin.
Agence générale au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentées de Coleman.
THOS. B. BODLEY & Co,
Rue Perdido, No 9,
10nov—1lf à coté du

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR
TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

O. B. GRAHAM & Co.,
139......RUE GRAVIER......139
ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES.
IMPORTATEURS DE
Marchandises sèches, étrangères et du pays.
AGENTS DU
"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,
APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à draps, toile à pantalons [illegible] Linons Long, linons blancs [illegible] [illegible] 19 jan

BABCOCK & Co. Successeurs
MALARCHER & CO.,
IMPORTATEURS, marchands de Commission en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c.
No 34 rue Tchoupitoulas, [illegible]
Farine, Porc, Bacon, Graisse, [illegible] Provisions [illegible]

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.
(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)
CAPITAL...........$5,000,000
R. G. MUSGROVE, agent général
63......Carondelet......63. 13mars

1000 Douzaines Moustiquaires,
DE TOUTES GRANDEURS,
A vendre par
A. SARRAT & CO.,
Rue de Chartres, No 111.
Les ordres sont reçus et promptement remplis.
3 mai—1m

Grand rabais! Grand rabais
MARCHANDISES SECHES.
GROS ET DETAIL.
E. GIQUEL,
196......RUE DU CANAL......196
Partant sous peu pour l'Europe, afin d'y faire ses achats pour l'hiver prochain, offrira à partir de LUNDI 29 avril, tout son beau stock de
MARCHANDISES SECHES
à un RABAIS EXTRAORDINAIRE. Il engage les marchands et le public, à venir examiner son stock et ses prix. Ils trouveront un AVANTAGE EXTRAORDINAIRE.
E. GIQUEL,
23 avril—1m 196, rue du Canal.

Société Charitable des Pompiers.
FETE DES POMPIERS
SUR LE
FAIR GROUNDS.
LE 17, LE 18, ET LE 19 MAI.
Au Profit des Veuves et des Orphelins.
Les personnes qui désirent offrir des PRIX SPÉCIAUX pour les jeux qui auront lieu pendant la Fête sont priées d'en avertir le "Comité des Jeux et Prix," avant le 5 mai, au Bureau de la Société, No 10 de Bank Place.
I. N. MARKS.
23 avril—au 19 mai P P Président.

J. J. ALBERT,
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.
CHAPELLERIE EN GROS,
43, RUE DE LA VIEILLE-LEVEE, 43
Nlle Orléans.
Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours un grand assortiment de chapeaux de toute espèce feutre, paille, &c., &c., &c.
[illegible]—PF

Avis spécial.
LES négociants importateurs et propriétaires faisant des affaires avec la Nouvelle-Orléans sont respectueusement informés que les actions de la Compagnie d'Allège et de Sauvetage de la Nouvelle-Orléans sont maintenant offertes en public. Les personnes qui désirent acheter des actions de cette grande entreprise sont priées de s'adresser au Trésorier de la Compagnie [illegible]
E. FARRAND, Président
5 mai—PPF M. [illegible] THOMPSON, Secr.

NOUVEAUTES!!
LION & PINSARD,
172......RUE DU CANAL......172
Près Baronne.
IMPORTATION directe par tous les steamers d'Europe de tous articles de fantaisie
MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.
ARTICLES POUR MESSIEURS,
Chemises, Caleçons, Gilets de Peau, Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.
—PARFUMERIE FRANÇAISE—
Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.
Vente en gros et en détail.

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMOEOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES
Consultations de 8 à 11 heures.

TRAITEMENT DES
Maladies secrètes et chroniques,
PAR LE DOCTEUR I. I. SOLANAS,
HOMOEOPATHE.
[illegible] rue St-Anne, Heures de consultation [illegible]
SOIGNEUSE ASSISTANTE [illegible] POUR TOUTES LES MALADIES [illegible]
Résidence particulière [illegible]
E. [illegible] Espagne

J. M. ELKIN F. STRINGER
ELKIN & Co.,
ENTREPOT DE TAPIS,
3......RUE CARONDELET, PRES CANAL.
NATTES et TOILES CIREES
Reçoivent toujours:
NATTES de Canton BLANCHES & CARREAUX, et FANTAISIE.
Qu'ils vendent à très bas prix, en gros et en détail.
TOILES CIREES de 4 à 24 pieds
TOILE CIRÉE de table.
STORES—Une grande variété de nouveaux modèles,
RIDEAUX, CORNICHES, NATTES, &c. [illegible]

CONFISERIE.
J. JANE,
Rue du Canal, No 204, coin Sud-Ouest de la rue des Remparts.
[illegible] de l'établissement [illegible] des rues Remparts et Canal
GATEAUX, vins, liqueurs [illegible] gelées et fruits [illegible]
Le samedi [illegible] du courant. [illegible]

A vendre de nombreuses terres [illegible] dans les Quatre Districts de la ville. Aussi des plantations [illegible]
JUSTE FONTAINE, Courtier,
9 mai—91 PP No 32 rue Royale au premier

Moulins à Coton, à Brosse en acier
DE GULLETT.
NOUS sommes les seuls agents, au Sud Ouest, pour la vente de ces célèbres machines à égrener le coton. Elles produisent du meilleur coton, un échantillon qui vaut 10 pour cent de plus que celui d'aucune autre Machine.
On est prié de faire demander des circulaires.
THOS. B. BODLEY & CO.
Marchands de moulins et de machines d'habitations
21 avril—1m P P Rue Perdido, No 9

Mme. SOPHIE SEEUWS,
No. 33, RUE ROYALE.
A l'honneur d'annoncer qu'elle vient d'ouvrir toutes ses marchandises à un prix excessivement réduit, au prix d'achat, avant son déménagement pour son nouveau magasin, au No 100 rue du Canal, entre Baronne et Philippa.
Elle compte faire l'ouverture de son magasin de la rue du Canal vers le 20 de ce mois.
11 mai—1m SOPHIE SEEUWS.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2eme maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
Signez—PPr L

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
186......RUE DU CANAL......186
entre Bourgogne et Remparts, où il est prêt à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du Dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
19 mai—PP

J. A. De HART,
DENTISTE.
17.........Dauphine.........17
20 nov— au Près Canal

Le Dr GEUTEBRUCK
DE retour du Mexique aux Etats du Sud où il a exercé sa profession avant et pendant la guerre, offre respectueusement ses services comme médecin, chirurgien etc, au public de la Nouvelle-Orléans.
Références—Ses diplômes d'Allemagne, du Mexique et des Etats-Unis.
Il donne des consultations en allemand, en anglais, en français et en espagnol.
Consultations gratuites, pour les pauvres, de 1 à 3 heures de l'après midi.
No 78, rue Baronne, encoignure Union.
22fev—3m

INSTITUTIONS
INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer [illegible] à l'établissement.
COLLEGE dirigé par M. C [illegible]
Rue des Remparts [illegible]
Enseignement: l'anglais, le français [illegible]
COLLEGE, [illegible] fondé en 1853, [illegible]

Tapis, Toiles cirées, Nattes, Rideaux, &c
REÇU dernièrement et offert à bas prix:
200 rouleaux de nattes françaises de toutes couleurs,
Tapis de toute espèce et de toutes qualités,
Toiles cirées de planchers et de table de toutes qualités,
Stores, nouveaux genres et de toutes grandeurs [illegible]
A. BROUSSEAU & Co.,
10 mars—PP rue de Chartres No 13

COMPAGNIE DE GLACE
DU CRESCENT CITY.
Bureau central: rue du Camp, No 31.
DÉPOTS
au No 15 de la rue Crossman, aux Nos. 71 et 73 de la rue Front, aux Nos. 19 et 21 de la rue St Thomas, au No 5 de la rue Seraphine, aux Nos 35 et 37 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.
A. W. BOSWORTH, Président.
JNO F. FRANZ, Surintendant.
WM. VOLCKMANN, Surintendant adjoint.
5 fév—4m